



Compte rendu de la séance du conseil municipal Du 26 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 26 novembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

Présents : Mme CHERREY Corinne, MAHAMDI Marilynne MM. BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, PHILIPPON Franck.

Le compte rendu du 19 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité

M. le Maire demande le retrait de l'ordre du jour du point suivant :

- Présentation de la Société d'Economie Mixte Energie Renouvelable du Jura précisant que cette présentation aura lieu lors de la réunion du 21/01/2022

Retrait approuvé à l'unanimité

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS AU MAIRE

Règlements effectués depuis le 01/10/2021 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT TTC
Fournitures électriques déco NOEL	Décolum	389.40 €
Fourn. Réfection escaliers DE DEUS	Fassenet Matériaux	370.23 €
Fauchage talus	Agri environnement	1452.00 €

Devis signés depuis le 01/10/2021 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT TTC
Grillage protection cuve à gaz	FASSETNET Matériaux	553.46 €
Signalisation diverses	Signaux GIROD	6971.82 €
Chemin piétons ferme Bouchet	SAS BREDILLET	7048.58 €
Sécurisation Chemin de Balançon	THIOU SERVICES	27265,44 €
Travaux Chemin val Saint Jean	SAS BREDILLET	19436.40 €
Réparation porte salle des fêtes	Menuiserie HENRIET	903.07 €
Guirlandes de Noël	DECOLUM	489.36 €
Licence MICROSOFT (3 ans)	DISTRIMATIC	444,00 €

COMPTE-RENDU DES REUNIONS CCJN ET SYNDICATS

Communauté de Communes Jura Nord : M. le Maire donne des informations concernant :

- Gestion de l'Assainissement : la CCJN a décidé de déléguer la gestion de l'assainissement. Des explications quant au fonctionnement et au coût de ce service sont données.

SMAMBVO : information sur la mise en place d'une frayère à brochets à Balançon (abattage d'arbres en cours) et sur la réalisation des travaux de renforcement du Pont de la Chintre.

Commission « Enfance, jeunesse, senior » :

- Le point est fait sur l'organisation du repas des aînés programmé le dimanche 16 janvier 2022

Commission « BOIS »

Le point est fait sur l'affouage et le rôle est arrêté à 4 affouagistes. Il est précisé que la parcelle proposée (n°21) nécessite un gros travail de nettoyage pour du bois de qualité très moyenne.

PRIX DE LA PORTION : Après délibération le conseil municipal décide de fixer le prix de la portion pour l'hiver 2021-2022 à 20 euros.

SUBVENTION COMMUNALE : M. le Maire donne connaissance de la demande d'attribution d'une subvention communale faite par le « Souvenir Français ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'attribuer 50 euros.

ETUDE DE FAISABILITE D'UNE CHAUFFERIE BOIS

Lors de la visite des bâtiments faite dans le cadre de l'audit énergétique pour les logements communaux, il a paru opportun d'étudier aussi la possibilité de mettre en place une chaufferie bois qui alimenterait le bâtiment de la Mairie et les logements situés Place des Cygnes.

Un devis de 4.633 euros HT a été établi, la Commune ayant la possibilité de bénéficier d'une subvention du Conseil Régional pour cette étude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal sollicite l'attribution d'une subvention pour la réalisation de l'étude.

ACHAT DE "PARCELLES A LA SNCF

Afin de régulariser la propriété du terrain d'assiette de l'antenne de téléphonie et des chemins actuellement compris dans l'emprise de la 1^{ère} phase de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône Branche Est appartenant à SNCF Réseau, Monsieur le Maire expose la proposition d'acquisition de parcelles pour une surface totale de 4,6428 ha . L'acquisition est faite à titre gracieuse.

Après délibération, la commune accepte cette proposition et décide :

- d'acquérir ces parcelles pour une surface 4,6428 ha,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles à cette acquisition, et notamment l'acte notarié correspondant.

DEVIS NETTOYAGE DES COMBLES LOGEMENTS PLACE DES CYGNES

La présence des pigeons dans le grenier au-dessus du logement situé 6 Place des Cygnes pose un réel problème et doit être traité rapidement. A ce titre un devis pour le nettoyage (avec évacuation de la laine de verre usagée) et la condamnation des accès chiffre l'opération à 4.290 euros TTC.

Après délibération, le conseil municipal décide d'entreprendre rapidement ce nettoyage et accepte le devis des Ets ESTIVALET.

PLUI : Diverses informations sont données dans le cadre de la présentation du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui sera délibéré lors de la prochaine séance de conseil municipal.

Prochaine séance : vendredi 10/12/2021.

Séance levée à 22 h 30.